



Ménéstreau-en-Villette

MAIRIE

35 place du 11 Novembre

Ouverture : de 9h à 12h

du lundi au samedi

Tél: 02.38.76.90.35

www.menestreau-en-villette.fr

accueil-cmev45@orange.fr



[Ménéstreau-en-Villette-Mairie](https://www.facebook.com/Menestreau-en-Villette-Mairie)

BIBLIOTHÈQUE

43 place du 11 novembre

Périodes d'ouverture:

Mercredi de 11h à 12h

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Uniquement le samedi pendant

les vacances scolaires



DÉCHETTERIE(période d'hiver)

Périodes d'ouverture:

Lundi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 14h00 à 17h00

Rue des Falourdes, zone d'activités



TRANSFERT DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES A MEUNG SUR LOIRE (fermeture du centre à la Ferté St Aubin)

Il est désormais possible de payer ses factures de cantine et garderie scolaire dans des lieux équipés de lecteur de QR codes. ex Bar Tabac Le Saint-Thibault.

Informations disponibles sur le site de la commune ou en mairie.

ATTENTION AU DÉMARCHAGE !



Si on vous dit qu'un diagnostic de votre logement est obligatoire sous peine de payer une taxe, **c'est faux !**

Si on vous dit que tout le monde est éligible au dispositif à 1€ pour les chaudières et pompes à chaleur, **c'est faux !**

Au moindre doute, contactez l'ADIL au 02 38 62 47 07 (association dont le conseil est neutre, indépendant et gratuit).

Ménéstreau

Infos

Mars 2021

Feuillet
municipal
n° 179

Ménéstreau s'habille de violet !

Sur quelques jours, à partir du 8 février dernier, Ménéstreau a participé à la mise en lumière de l'épilepsie.

Cette maladie est mal connue du public et touche 700 000 personnes en France.

Maladie neurologique entraînant une suractivité électrique cérébrale, les crises qu'elle engendre, vont de la simple absence à d'importantes convulsions.

Mais ces crises ne sont que la partie visible de l'iceberg. La personne épileptique doit adapter sa vie pour pouvoir les prévenir efficacement.

Outre un traitement aux effets secondaires importants, elle doit restreindre ses activités (qualifiées actuellement de non essentielles : sports, concerts...), et surtout s'abstenir de réaliser des actes de la vie quotidienne comme conduire une voiture ou aller au centre commercial, sources de stimulations sensorielles trop importantes.

Pour plus d'informations : <https://www.epilepsie-info.fr/>



PORTAIL FAMILLE



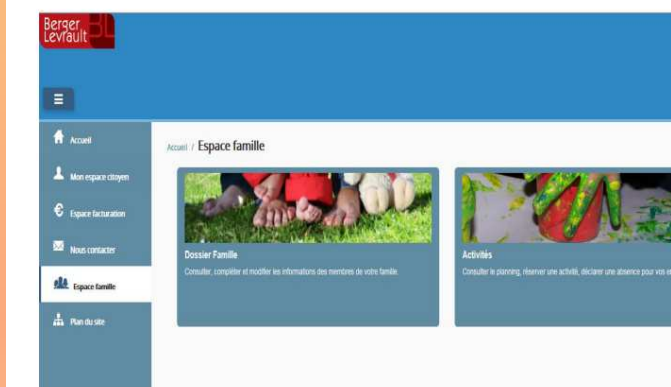
Pour les familles ayant des enfants scolarisés sur la commune vous pourrez dès l'année scolaire prochaine effectuer inscriptions, annulations, paiements via le « LE PORTAIL FAMILLE ».

Le Portail Famille est un espace personnalisé pour les administrés.

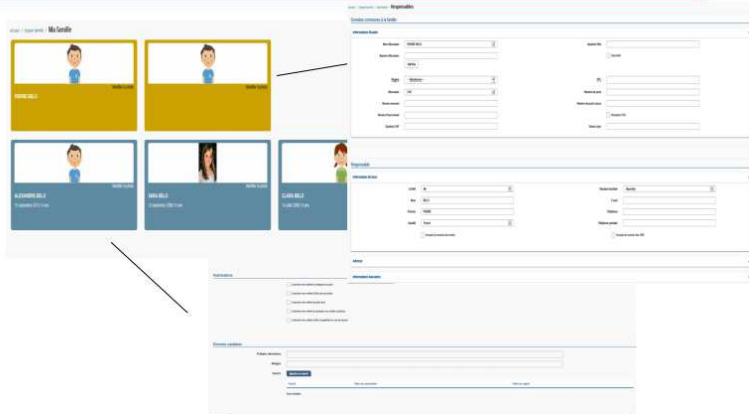
- Accès sécurisé,
- Pré inscription des familles,
- Espace Famille, consultation, modification des informations des parents et des enfants,
- Inscription des enfants aux services et activités,
- Déclaration des absences,
- Espace Facturation: consultations, éditions et paiements des factures,
- Paiements en ligne sécurisés par prélèvement ou carte bancaire.

Communication aisée avec le service enfance de la collectivité

Un Espace Famille : Accès au dossier Famille et aux Activités



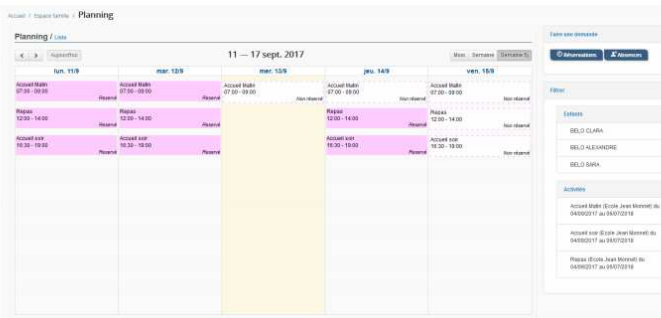
Dossier Famille : Consultation/Modification des fiches Parents et Enfants



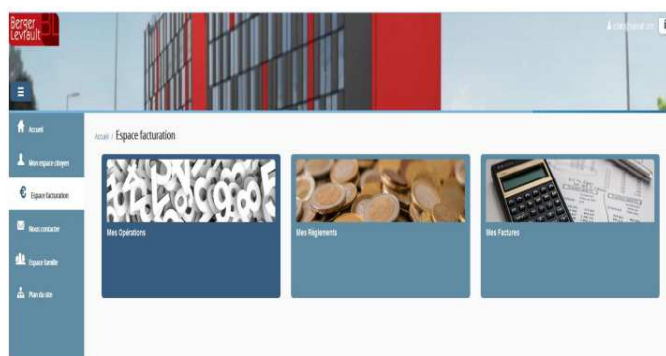
Les Activités : Demande inscription ou Absence

Demande d'inscription d'un enfant à un service

Déclaration d'une absence



Un Espace Facturation : Consulter, Payer en ligne



Nos Aînés ont fêté la chandeleur

Chaque année à l'occasion de la chandeleur, le Centre Communal d'Action Sociale et la Commission des Aînés organisent un goûter pour les habitants de plus de 70 ans de notre village.

Le contexte sanitaire actuel ne nous permettant pas de renouveler l'événement cette année, nos aînés ont été invités à venir retirer leurs crêpes à la mairie l'après-midi du jeudi 11 février 2021.

Cette alternative avait déjà été utilisée pour la remise des colis de Noël et avait plutôt bien fonctionné.

Ainsi, 52 personnes ont répondu positivement à l'invitation et se sont vues distribuer des crêpes confectionnées par les soins de l'Adjointe Béatrice de RUYVER, des Conseillères municipales Marie-France PICHARD, Lucie LECOLLOEC et Sabrina PELLERIN, et d'un ménestréen : Claude DEBAISIEUX

L'initiative a été appréciée et « fut un régal ! », aux dires des gourmands bénéficiaires.

Il est important et essentiel pour vos élus de conserver, dans la mesure du possible et dans le respect des mesures sanitaires, des moments d'échange et de convivialité, de maintenir le lien avec les aînés et l'ensemble de la population.



LE RETOUR DE LA PÊCHE !

L'association de pêche « LES TROIS ETANGS » a été créée en janvier 2021 afin d'assurer la gestion de la pêche sur les plans d'eaux de la commune.

Les membres de l'association sont avant tout des passionnés de la pêche qui veulent dynamiser et animer l'activité de la pêche de loisirs sur la commune.

La municipalité a mené à bien les travaux de réhabilitation du 1^{er} étang.

Un empoissonnement de plus de 900kg de gardons, et une trentaine de kilos de brochets destinée à la reproduction à été effectué.

Avec l'aide de courageux bénévoles, l'association s'est occupée de la vidange de l'actuel étang dédié à la pêche, ce qui a permis de faire un tri des poissons pour assurer l'équilibre futur entre les différentes espèces.

600kg de poissons ont été réintroduits (carpes, carassins et autres poissons blancs).

Nous tenons à remercier un généreux donateur qui nous a offert environ 250kg de carpes supplémentaires, elles ont été réparties sur les 2 étangs.



L'implication de tous a permis la réalisation de ces différentes actions en un temps record et laisse présager de belles choses pour l'avenir.

Afin de lancer ce beau projet, des concours de pêche seront organisés avec des animations en lien avec le monde de la pêche, dès la levée des mesures sanitaires.

La commune s'est dotée récemment d'un nouveau gyrobroyeur (9 000€).

Ce matériel répond à un réel besoin, en permettant aujourd'hui d'assurer l'entretien de la base de loisirs et des chemins plus régulièrement.



Que se passe t'il donc dans le clocher ?

- Depuis plusieurs semaines, l'Angelus ne retentit plus. La cause ? Un moteur d'entraînement du mécanisme âgé de 40 ans nécessitant son remplacement.
- Réparation de l'horloge à venir également côté place du 8 Mai. Elle donne toujours l'heure... mais rarement la bonne !
- L'entretien de l'éclairage intérieur est aussi prévu.



LE MANTEAU de SAINT MARTIN, boutique solidaire du Secours Catholique

Ouverture le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

UN LIEU DE RENCONTRES, AINSI QU'UNE CHANCE DE TROUVER
VÊTEMENTS OU JOUETS À PETIT PRIX.

Tél. 06 82 22 84 20 - 9, rue du Général Leclerc - La Ferté-Saint-Aubin

État civil

Naissance : **Axel MAILLARD** le 05 Février 2021

Décès : **Gualbert SAWEZUK** le 06 Février 2021

Démarrage imminent des travaux du nouveau forage d'eau potable pour la commune

Afin de sécuriser l'alimentation d'eau potable de la commune, il est impératif de réaliser un nouveau forage.

Il sera situé au lieudit « Cougnou » avec un accès depuis la route de Marcilly (RD 18). Il sera d'une profondeur de 100 mètres, captant la même nappe que le forage existant.



Calendrier prévisionnel des travaux (4 étapes) :

Printemps 2021 : Aménagement de l'accès à la parcelle, réalisation du forage (100 mètres de profondeur) et équipement provisoire de l'ouvrage par une pompe immergée pour permettre des essais et diagnostics divers.

Courant 2022 :

- Pose des équipements définitifs de pompage (pompes, colonnes, armoires électriques),
- Pose des équipements de protection (regard du forage, clôture et portail d'accès),

Courant 2023 : Réalisation de la canalisation de raccordement au château d'eau, et tests de qualité (analyse d'eau complète).

Dernière étape : Phase administrative (délai 7 mois environ) :

Instruction du dossier pour autorisation sanitaire (dans le cadre de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine), Enquête Publique.



**Nous vous
proposerons
prochainement
un article de
fond sur ce
chantier
d'envergure !**

PERMANENCE ADMINISTRATIVE ET NUMÉRIQUE

Faire
ses démarches
Sur internet

Être aidé
pour
des démarches
administratives

Être conseillé
ou orienté

Rédiger
un courrier

Etc.....

S'informer sur ses
droits



Besoin d'aide !!!...

Nous sommes là

Pour vous

Personnes âgées de plus de 60 ans, le CLIC vous accueille sur rendez-vous
Tous les 4^{ème} mercredi de chaque mois (hors vacances scolaires),
de 09h30 à 11h30 à la salle polyvalente de l'école primaire de
MENESTREAU EN VILLETTE

Pour nous contacter : 02.38.44.90.20